



Discours cérémonie des vœux

Chères Sauterelles,

C'est avec un immense plaisir que l'équipe municipale vous retrouve aujourd'hui pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Je vous remercie d'avoir répondu présent et d'être venus si nombreux.

Cette cérémonie est une première pour une petite partie du Conseil suite à l'élection municipale partielle de juin dernier. Je vais inviter à venir me rejoindre celle et ceux qui ont intégré le Conseil municipal le 23 juin dernier. Par ordre alphabétique : M. François Jolyot, Mme Sylvie Personeni et M. Christophe Tsatsas. Nous pouvons les applaudir.

Je ne voudrai pas oublier Mme Adeline Chatenet et M. Luis Canhoto qui ont souhaité intégrer ce Conseil, qui ont voulu participer à la vie communale mais par le jeu démocratique, n'ont pas pu. Il y aura pour eux bien évidemment d'autres occasions.

Les trois nouveaux sont venus rejoindre l'équipe installée depuis 2020 et qui s'était présentée la première fois l'année passée lors de cette cérémonie des vœux. J'invite à venir me rejoindre, les conseillers Par ordre alphabétique : M. Christophe Le Gac, M. Jérôme Lentier, Mme Agnès Marguet (excusée), Mme Monique Moreau (excusée) et M. Julien Roublot (excusé) et les adjoints, le 2^{ème} Florian Gaiffe et Valérie El Niess (excusée), la 1^{ère} adjointe. Le 23 juin dernier, cette équipe-là m'a accordé sa confiance et m'a confié cette responsabilité, celle de gérer la commune, celle d'exercer cette fonction exigeante, cette fonction prenante qui demande une présence de chaque jour mais qui me permet aussi d'exercer une fonction passionnante et de vivre une expérience très enrichissante sur le plan personnel. Je souhaiterais remercier chaleureusement l'équipe municipale.

A l'entame de cette 4^{ème} année de mandat, j'ai le plaisir de vous dire que c'est une équipe au complet, une équipe unie dans laquelle règne une excellente ambiance, dans laquelle les membres prennent plaisir à se rencontrer, à échanger. C'est une équipe impliquée, au travail, en action qui est devant vous aujourd'hui.

Projet 2023

En effet, outre la gestion quotidienne de la commune, la gestions des aléas, des imprévus, en plus de l'organisation de l'hommage républicain en l'honneur de Brigitte le 06 mai dernier à qui je pense souvent, de l'élection municipale partielle et complémentaire organisée en juin, des moments de convivialité (le repas de la fête des mères au Cœur des Fins le 02 juin, le repas des Aînés le 25 novembre), en plus de répondre aux mieux aux sollicitations des habitants, de les accompagner dans leur projet, d'être à votre service, des projets ont été terminés, menés en 2023 et d'autres ont été mis sur les rails.

Pour les projets terminés, je pense bien évidemment à celui initié par Brigitte, qui a été mené pendant deux ans et inaugurée fin septembre, je veux parler bien évidemment celui de l'extension et la rénovation du bâtiment de l'école et la mise en place d'une chaufferie bois à plaquette avec réseau de chaleur. Pour rappel et dans les grandes lignes, ce projet comprenait la rénovation énergétique du bâtiment existant, la réfection de la classe existante, la réalisation d'une extension de 144 m² en BEPOS, c'est-à-dire à énergie positive, le réaménagement des accès et des abords (trottoir, préau, local vélo) et la création d'une chaufferie bois à plaquette permettant de chauffer l'école, les logements au-dessus de l'école, la mairie ainsi que les deux salles des fêtes. Un projet dont le coût total s'élève à 1'453'000 HT financé à 72 % et pour lequel deux prêts ont été contracté auprès de la Banque populaire. Ce projet innovant a été présenté lors d'une soirée d'échanges organisé par le Parc naturel régional du

Doubs horloger en avril et a fait l'objet d'une visite en octobre dernier dans le cadre des journées nationales de l'architecture qui avait pour thème « architecture et transition écologique ».

Les travaux terminés, les locaux occupés par la directrice, les enseignantes et les élèves depuis la fin avril, la chaufferie mise en route fin février et les panneaux photovoltaïques qui fonctionnent depuis cet été, demandent et demanderont du suivi notamment de la part de la commission bâtiments et de l'entretien pour les employés communaux.

En 2023, la commune a pu tourner la page de l'orage de grêle survenu le 20 juillet 2022 avec la fin des travaux et l'intervention des entreprises façades bisontines et de la menuiserie Vermot pour le bâtiment des salles des fêtes, l'entreprise Balossi-Marguet pour le changement des candélabres impactés dont par ailleurs les luminaires sont tous passés en LED, l'entreprise JDS toiture mandaté par l'entreprise Thionnet pour le toit du clocher sans oublier le remplacement du toboggan en avril pour lequel une subvention d'un montant de 543,60 € a été perçue.

En 2023, nous avons aussi des discussions, des échanges avec le lotisseur Pro Immo 25 pour la suite du Clos Mercier, le Clos Mercier 2 dont la vente des terrains communaux aura lieu d'ici ce printemps. Les travaux de viabilisation des 12 lots qui comprendront des parcelles pour des maisons individuelles, des maisons mitoyennes et un petit collectif, commenceront au printemps pour une commercialisation prévue cette automne. En octobre, nous avons aussi entamé les discussions avec l'entreprise Vermot pour l'installation de stockage de déchets inertes pour commencer à parler de l'après puisque le bail de 20 ans qui lie l'entreprise à la commune, prendra fin en 2026.

Alors en 2024, que vous concoctent vos élus, quel est le programme ?

- La réfection des regards (rue des tilleuls, de la Fontaine, de l'Eglise) tout comme des tampons d'assainissement (rue des Bois Joli et Charlemagne) qui s'enfoncent dans la chaussée. En octobre dernier, les élus ont choisi l'entreprise TP Chopard-Lallier pour un montant de 26'100 € TTC. Les travaux devraient commencer prochainement, dès que le temps et le planning de l'entreprise retenue le permettront.
- La certification des adresses postales, obligation fixée par une loi votée en février 2022 et qui nécessitera quelques petits changements notamment pour celles et ceux qui habitent aux deux écarts (Le Pré du Peu et les Palais) ainsi que pour quelques habitants – déjà informés – de la rue Rosemont et des Tourbières.
- L'adoption d'un règlement pour notre cimetière communal après la réalisation d'un ossuaire en 2023

Mais les élus vont aussi et surtout poursuivre les projets en faveur de la transition énergétique :

- La pose des panneaux photovoltaïques sur le toit du bâtiment des salles des fêtes après la remise en octobre dernier de l'étude d'opportunité rédigée par M. Stéphane Gleize du SYDED, chargé de mission bâtiments et énergie et qui a assuré l'assistance à maîtrise d'ouvrage sur le précédent projet, celui de l'école et de la chaufferie. Vos élus ont fait le choix d'une solution à 36 kilowatt-crête pour de la revente. Pour ce projet qui commencera par un diagnostic de la charpente par le bureau d'études STEBA, la commune aura l'appui du SYDED avec lequel elle a signé une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage à la fin de l'année.
- La rénovation énergétique du bâtiment de la mairie, du réaménagement de l'espace dédié à la mairie et de la création de logement. Ce projet voté le 13 octobre 2021 en même temps que celui de l'école dont il était une partie du projet global, la rénovation des bâtiments communaux, a débuté véritablement en 2023 avec la remise d'une première étude fournie par Mme Dominique

Reymond architecte, présentée aux élus le 10 octobre dernier. Afin d'avancer dans la réflexion, les élus ont par ailleurs rencontré début octobre Mme Jacqueline Cuenot-Stalder, vice-présidente du Département en charge de l'habitat et M. Antoine Maratier, chef de service Habitat et territoires pour évoquer la possibilité de conventionner les logements qui seront créés au regard de la situation tendue et compliquée du logement sur notre territoire. Le premier chiffrage de ce projet atteindrait le million d'euros mais la commune percevrait d'importantes subventions. Enfin, à la réunion du Conseil municipal du 19 décembre, les élus ont autorisé M. le Maire à signer la convention du SYDED pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage. Les réflexions vont se poursuivre cette année et le projet sera arrêté pour qu'il puisse démarrer, nous l'espérons au Printemps 2025.

En 2024, les élus préoccupés, continueront à suivre le dossier de la ferme Barbier achetée en même temps que les 5000 m2 de terrain par l'établissement public foncier en juillet 2022, quelques jours avant l'orage de grêle. Les élus qui ont rencontré le directeur de l'EPF en octobre dernier et au regard des problèmes relevés par l'étude de sol réalisée en juillet, devront probablement prendre, en responsabilité, une décision cette année quant à son avenir.

Après le soutien apporté à l'Amicale des pompiers du Russey en juillet dernier avec la remise d'un chèque de 1000 € et les remerciements exprimés au nom de la commune pour leur travail effectué pour protéger les bâtiments communaux et nos biens (et je dois vous préciser que demain, les pompiers feront un exercice demain à l'école), la commune apportera un soutien officiel à l'établissement français du Sang et de l'Amicale des donneurs de sang du plateau du Russey le 09 février lors de l'Assemblée Générale qui se déroulera dans cette grande salle.

Enfin, en 2024, nous serons particulièrement vigilants sur les aspects du vivre ensemble comme nous l'avons été l'année passée avec la prise d'arrêtés limitant la vitesse dans le village à 30 km/h, interdisant l'accès à la rue de la Fontaine pour assurer la sécurité des élèves scolarisés à l'école intercommunale et de leur accompagnant, l'arrêté réglementant les heures de dépôt de verre, avec aussi l'ajout de distributeur de sacs et de poubelles pour les déjections canines. Nous poursuivrons également nos réflexions quasi permanentes sur notre cadre de vie, sur notre environnement, notre biodiversité au regard des changements dont nous sommes tous témoins après l'éco-pâturage et l'installation des moutons l'année passée au centre du village ou encore la visite de nos tourbières début juillet qui participe à une meilleure connaissance de notre environnement proche et donc à sa protection.

Ces questions du cadre de vie, de l'environnement sont l'affaire de tous, appartiennent à nous tous. Et à ce titre, je regrette que le Comité consultatif communal « cadre de vie et environnement » créé le 04 juillet 2023 et qui permettait à 4 personnes extérieures de participer, d'exprimer leur avis, d'être associées aux décisions du conseil, de faire bénéficier de leur expérience, de leurs compétences, n'ait pas retenu l'attention des habitants et que personne n'ait répondu à l'appel à candidature durant la période estivale. Si ce Comité ne fonctionne pas pour le moment, vous pouvez venir le rejoindre et participer. Les élus comptent sur vous.

Remerciements

Si le Maire est responsable de l'action communale, vous comprendrez aisément, au regard des projets menés en 2023, de ceux à venir mais aussi de la complexité des sujets, des dossiers, qu'il ne peut pas faire grand-chose sans l'appui, le soutien, le travail la collaboration assidue, forte, permanente des adjoints, Valérie et Florian, du travail de l'équipe municipale à travers notamment les commissions communales et de l'engagement du personnel communal, de notre secrétaire, Mme Chapotte, de nos deux employés communaux, Jérôme Myotte-Duquet et M. Raymond Billod. A eux tous mais aussi aux membres extérieurs du Comité consultatif communal d'action sociale, le CCCAS qui a un nouveau

membre depuis octobre, Mme Evelyne Do Carmo, je tiens à les remercier sincèrement et chaleureusement. Un grand merci à eux. Nous pouvons les applaudir.

Je ne voudrai pas oublier toutes celles et tous ceux qui ont accompagné et accompagnent la commune dans ses projets. Pour celui de l'école, les architectes Mme Dominique Reymond, M. Régis Bretilot, les cabinets d'études, l'assistance à maîtrise d'ouvrage le Syded et plus particulièrement M. Stéphane Gleize. Ce dernier continuera à être à nos côtés pour nos prochains gros projets. Je pense aussi aux chargés de missions du Parc régional naturel du Doubs horloger que nous sollicitons régulièrement et qui amènent leurs compétences, leur expertise.

Bien évidemment, l'équipe municipale et le personnel communal ne sont pas les seuls à agir pour notre cher village.

Je voudrais consacrer cette deuxième partie de mon discours aux acteurs indispensables à la vie de la commune, à toutes celles et ceux qui animent, font bouger, participent, amènent leur pierre au vivre ensemble et qui font de ce village, un village où il fait bon vivre.

Je pense :

- A l'école intercommunale des Barnolottins avec un effectif jamais aussi haut depuis 10 ans. Le 4 septembre 2023, 148 élèves dont 50 à La Chenalotte ont fait leur rentrée, soit 7 de plus que l'année précédente. Et les perspectives pour la rentrée de 2024 avec une nouvelle hausse, laissent entrevoir l'ouverture d'une 7^{ème} classe à Noël-Cerneux. Quelle belle vitalité pour cette école après une période difficile et une menace de fermeture d'une classe en 2016 et sauvée grâce à la mobilisation des élus et celle des parents d'élèves ! Avec une équipe éducative stable et investie, une belle année 2024 s'annonce donc pour le Syndicat scolaire qui fêtera ses 30 ans en 2024 !
- Cette vitalité, ce dynamisme se retrouve aussi dans les services du périscolaire et de la restauration dont les effectifs ne cessent de croître avec une vingtaine d'enfants régulièrement inscrits au péri du matin ou de l'après-midi et aux 50 inscrits à la restauration scolaire.

Je pense aussi aux associations :

- à l'Amicale des Sauterelles présidée par Yann-Eric Fachaux qui a fêté ses 30 ans l'année passée. Fidèle aux 16 membres fondateurs qui l'ont créé le 11 mars 1993 qui avaient pour but « d'animer la vie du village en organisant toute fête ou toute autre manifestation à La Chenalotte ou aux environs qui pourraient être utiles aux échanges entre les villageois et au développement du village en général, l'équipe actuelle continue à proposer aux habitants de nombreuses occasions de se retrouver même si en 2023, la météo n'a pas toujours été favorable. L'année 2024, s'annonce d'ores et déjà riche. Vous découvrirez le programme en allant à leur assemblée générale qui aura lieu le 19 janvier.
- au Club de l'âge d'or présidé par Gaby Girardet et qui a repris ses activités en novembre, tous les mardis, dans la salle du conseil municipal. L'association qui a fait sa sortie annuelle au début de l'été sur les bords du lac Saint Point et au Mont d'or et qui en a profité pour visiter la distillerie Guy et le Fort Saint Antoine, a organisé son repas début décembre en présence de tous les adhérents qui en comptent une trentaine
- à l'association des petits écolos et à ses membres Léonie, Jules, Lucie, Alizée, Lizie, Clarence, Cylia, Julie, Orlane, Tyana et Lyna. Depuis deux ans, cette jeunesse sensibilise les habitants aux

questions environnementales à travers de panneaux, d'affiches ou de flyers. Cette année, les petits écolos ont travaillé sur les nuisances et les pollutions générées par les mégots quand ceux-ci sont jetés au sol, sur les voies publiques.

- Je pense aussi à l'ACCA de La Chenalotte qui compte 18 membres et dont le bureau a été en partie renouvelée avec le remplacement de M. Carlos Mourao Fernandes par M. Michel Romain et l'ASA présidée par M. Claude Chapotte qui regroupe les propriétaires forestiers et travaille sur les dessertes forestières.
- Je pense aux associations intercommunales, celle de l'ATC présidé par M. Valentin Balanche toujours actives qui comptent 16 membres et proposent des ventes qui permet à cette association des parents d'élèves de financer des activités pédagogiques et des sorties scolaires.
- Je pense à l'association sportive Noël-Cerneux, La Chenalotte présidé par Fabien Prétot. Au-delà des bons résultats sportifs des deux équipes, des bleus et blancs, je pense aux éducateurs, aux bénévoles qui s'occupent des U7 et U9, qui donnent de leur temps pour qu'une partie de la jeunesse de notre village puisse apprendre le foot mais se dépenser et vivre des bons moments en équipe.
- Je pense enfin à l'association des anciens combattants des 5 villages (le Bélieu, Noël-Cerneux, La Chenalotte, Le Barbois, Grand combe des bois) présidé par M. Dominique Rondot qui officie les nécessaires cérémonies du 11 novembre et du 08 mai et qui nous oblige à ce devoir de mémoire indispensable.

Un immense merci aux associations ainsi qu'à leurs membres pour leur engagement, pour le temps consacré aux autres et à notre village

Cette année, pour cette cérémonie des vœux 2024, nous voulions mettre à l'honneur toutes celles et tous ceux qui ont eu le courage de se lancer dans l'aventure entrepreneuriale. En 2023, et c'est un fait majeur pour notre petite commune, 4 entreprises ont été créées étoffant ainsi le tissu économique d'un village réputé dortoir bien que celui-ci ne dispose pas et ne disposera pas de zone artisanale. Nous voulions aujourd'hui donner la parole à ces acteurs du dynamisme villageois ; malheureusement, beaucoup d'entre eux ne pouvaient être présents et s'excusent. C'est le cas de

- de notre pâtissier villageois, Johnny Droz-Grey installé rue des Avelines,
- de notre coiffeuse, Mme Amélie Donier qui exerce son métier depuis 2017, tient son salon de coiffure depuis 2021 au 29 rue des Avelines. Cette dernière a diversifié son activité en septembre 2022 puisqu'elle fait les ongles en gel et en semi-permanent,
- M. Jonathan Duroyon qui a créé une micro entreprise en mai 2020, JD3D. Celui qui habite rue du Bois Joli, fabrique à la demande et sur-mesure des pièces diverses du quotidien grâce à une technologie permettant de réaliser ses pièces en impression 3D
- de Mme Loubna Marray. Cette dernière a créé en 2023 LM Gourmet. Installée au Clos Mercier, elle concocte des cocktails dinatoires ou simplement des apéritifs mais en travaillant des produits frais et locaux avec une philosophie du zéro gaspillage et du manger raisonné. Nous avons fait appel à elle pour cette cérémonie des vœux et vous pourrez découvrir à l'issue ces petites douceurs.
- de M. Anthony Parrod qui s'est lancée également en début d'année 2023 dans son entreprise de chauffagiste qui habite encore pour quelques temps seulement La Chenalotte au Clos de La Ronceraie et qui va quitter pour une commune voisine

Parmi les personnes présentes, nous avons Alexandre Romain, le dernier agriculteur de La Chenalotte qui est au Palais. Paul et Gérard Vermot, Camille Vermot pour Bébé Chou et Mme Claire Bachy qui habite depuis deux ans au 2 rue des Jonquilles et qui a décidé de faire de sa passion, son métier avant et après les heures à la restauration scolaire pour Lucky D et C Toilettage

Par ailleurs, je viens d'apprendre aujourd'hui, la naissance d'une nouvelle entreprise en ce début d'année, celle de M. Jean-Louis Chopard-Lallier, dans l'aménagement et la menuiserie.

Je n'oublie pas les assistantes maternelles du village en activité si indispensables pour permettre aux parents et particulièrement aux mamans de garder ou de reprendre une activité professionnelle. Si le métier attire peu, il est pourtant essentiel. Je n'oublie pas non plus les deux propriétaires de gîtes, celui de Mme et M. Renaud et celui de M. Berger qui permettent aux touristes de découvrir notre beau village et de faire marcher l'économie locale.

Enfin, j'ai une dernière pensée pour Thierry Carvalho qui a déplacé son activité de détaillant automobile à Noël-Cerneux et qui rencontre un vif succès et M. à Thomas Aubert qui habite aux Avelines qui, tout juste sorti du lycée de Morteau et âgé de 22 ans, a créé l'année passée avec Alexis Ramel-Sartor « les petits ateliers », une entreprise de mécanique horlogère installée au Russey.

Je crois que nous pouvons aussi les applaudir. Aujourd'hui, nous tenions à les féliciter et nous leur souhaitons de belles réussites dans leur entreprise !

Je viens parler du dynamisme des associations et celui des habitants à travers l'activité économique. On peut aussi relever le dynamisme démographique qui a fait que le village cette année a dépassé largement les 500 habitants puisque depuis le 1^{er} janvier 2024, la population totale de La Chenalotte s'élève à 528 habitants ! en 40 ans, la population a presque été multipliée par 5 ! en raison de l'afflux des habitants avec la réalisation des lotissements depuis les années 80 mais aussi les naissances. Traditionnellement, la cérémonie des vœux est le moment où les bébés nés l'année précédente sont présentés. Nous n'allons pas déroger à cette heureuse tradition. En 2023, la commune a eu six naissances

05 mars : **Thydiane LE GAC** fils de Christophe et de Blandine

19 juin : **Raphaël TSATSAS**, fils de Christophe et de Laetitia

03 août : **Jonna DIAS DA COSTA**, fille de Brian et Marie

10 septembre : **Leonor DOS SANTOS DIAS**, fille de Joao Paulo et de Andreia

14 octobre : **Giulia VINCENT** de Benjamin et d'Ornella

25 novembre : **Santiago SOUSA DIAS** de Bruno et de Patricia

L'équipe municipale tient à féliciter les parents et nous espérons que ces enfants grandiront et s'épanouiront à La Chenalotte, fréquenteront notre école intercommunale des Barnolottins, et tisseront des souvenirs inoubliables ainsi que des liens indéfectibles avec notre attachant village.

Nous pouvons les applaudir.

Voilà, la cérémonie se terminant, l'équipe municipale souhaite au personnel communal, aux membres du CCCAS, aux membres du Syndicat scolaire, à l'école intercommunale des Barnolottins, à sa directrice ainsi qu'à l'équipe éducative, à l'équipe des services du périscolaires et de la restauration, à l'ensemble des actrices et acteurs de la vie communale, aux associations villageoises et intervillageoise, à l'Amicale des Sauterelles, au Club de l'âge d'or, aux Petits écolos, à l'ACCA de La Chenalotte, à l'Association sportive de Noël-Cerneux La Chenalotte, à l'Association des parents d'élèves, à l'ASA, à l'association des anciens combattants ainsi qu'à leurs membres, aux acteurs de la vie économique de notre village, aux assistantes maternelles du village en activité, aux propriétaires de gîtes, à l'ensemble des Sauterelles ainsi qu'à leurs proches, une bonne et une heureuse année 2024 !

Ah, nous sommes vraiment bien à La Chenalotte ! Vive La Chenalotte et vive les Sauterelles ! Et santé à tous !

Dimitri COULOUVRAT
Maire de La Chenalotte